

Jardinier saisonnier (H/F)
- Direction Paysages & Biodiversité -

Afin de répondre au surcroît d'activité saisonnier entre avril et octobre, des postes de jardiniers saisonniers sont à pourvoir au sein de la Direction Paysages & Biodiversité. Il s'agit de **postes en CDD à temps complet** relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques.

MISSIONS

Rattaché(e) au responsable d'équipe, vous êtes chargé(e) de :

-effectuer l'entretien et la création des espaces verts gérés par la collectivité :

- création et entretien des pelouses
- plantation et entretien des massifs d'arbustes, vivaces et rosiers
- plantation et entretien des massifs saisonniers et des structures de fleurissement aérien
- création et entretien des surfaces stabilisées
- plantation et entretien des arbres d'alignement et de parcs
- nettoyage et contrôle visuel des aires de jeux (hors maintenances des structures)
- création et petits travaux de maintenance de l'arrosage intégré
- nettoyage des sites y compris le week-end sur zones spécifiques selon planning et roulement
- entretien du matériel horticole (hors réparation)
- débroussaillage divers

-assurer des missions exceptionnelles ou périodiques (travaux et prestations pour les manifestations municipales, permanence de ramassage des papiers sur sites exposés, petite maintenance)

CONDITIONS D'EXERCICE

Localisation du poste : Commune d'Annecy – (les postes ne sont pas logés)

La prise de poste sera effectuée sur un des lieux suivants en fonction de l'équipe d'affectation : Parc des services techniques de MEYTHET, CRAN GEVRIER ou ANNECY-LE-VIEUX, Centre Horticole d'ANNECY, Serres Municipales d'ANNECY, Cimetière de LOVERCHY ou des ÎLES, Manoir de NOVEL à ANNECY, AD74 à SEYNOD.

Temps de travail hebdomadaire : Temps complet 35/35ème

Horaires : du lundi au vendredi selon les cycles périodiques de travail

35h en journée continue 6h-13h (du 16/06 au 31/08)

40h avec des JRTT en compensation 7h-11h30/12h30-16h (du 01/04 au 15/06 et du 01/09 au 04/11)

PROFIL REQUIS

CAP/BEP/BAC PRO ou éventuellement BTS dans les domaines des travaux paysagers.

Maîtrise des compétences paysagères et horticoles, connaissance des végétaux d'ornement et savoir réaliser des plantations selon un plan d'implantation et utiliser/entretenir le matériel horticole.

Permis B exigé et habilitation conduite engins R372 catégorie 1 serait un plus.

Les compétences/qualités attendues du candidat sont:

- Soucieux de la sécurité au travail
- Capacité à travailler en équipe et en extérieur
- Goût du travail bien fait
- Intérêt pour les techniques liées au développement durable, à la biodiversité

Les candidats intéressés, adresseront leur candidature (CV et lettre de motivation avec leurs disponibilités sur la période d'avril à octobre) **avant le 29 mars 2019 à :**

Mme ROMEYER Céline

Pôle Administratif du Département Cadre de Vie – Antenne RH
1 place de l'Hôtel de ville – B.P. 25 – SEYNOD - 74601 ANNECY CEDEX
☎ 04.50.33.45.53 - celine.romeyer@ville-annecy.fr